

Audience avec le Directeur Général du 13.01.25

Une délégation de la CFTC-Douanes a été reçue en audience par notre Directeur général à l'occasion de cette nouvelle année, afin de faire le point sur les perspectives et les chantiers à prévoir sur 2025 en Douane.

La CFTC a rappelé qu'en l'absence de marges de manœuvre financières dans la période actuelle, rien n'interdit de réfléchir à des mesures d'ordre qualitatif permettant d'améliorer à peu de frais le quotidien professionnel des agents : sur les horaires de travail, sur les aménagements, la souplesses de gestion,... on peut toujours innover et trouver des pistes répondant à des attentes fortes. Tout geste de bienveillance sera bienvenu dans ce contexte.

Nous n'oublions pas pour autant la réflexion à mener sur nos rémunérations, alors que la Douane, comme l'ensemble de la Fonction Publique, souffre d'un déficit flagrant d'attractivité. Le levier indemnitaire et celui des plans de promotions restent à la main de notre ministère, alors que le point d'indice semble durablement gelé. Concernant l'indemnitaire, la CFTC estime que les barèmes actuels sont périmés et qu'il faut avoir une vision d'envergure à mettre en œuvre dès que les verrous financiers seront levés.





En Surveillance, la définition de la fonction de chef d'équipe et son défraiement adapté sont une priorité absolue dans le "chantier de la Surveillance" lancé il y a plusieurs mois.

En Op/Co, le déploiement de Delta IE va changer la donne dans les bureaux. La Direction Générale planche actuellement sur le chantier "Douane 2030" incluant naturellement cette réforme majeure du dédouanement. La CFTC souhaite qu'une réflexion sur le rôle à venir de l'IA dans nos métiers s'intègre dès à présent dans la vision stratégique globale, et que nous nous emparions du sujet avant que le sujet ne s'empare de nous.

La CFTC a évoqué avec le DG d'autres sujets à explorer en 2025 tels que : la médiation RH comme voie de recours dans un litige administratif ; la mise en place de la réserve opérationnelle douanière, dont le public principal mais non exhaustif sera la population des douaniers retraités ; le réseau des psychologues du travail dont l'utilité n'est plus à démontrer. Sur ces diverses questions, la CFTC apportera tout au long de 2025 ses propositions pour contribuer à construire une douane moderne et humaine.

Enfin la CFTC a rappelé l'importance de prévoir des dispositifs de crise adaptés pour que les situations telles que celles qu'ont vécues en 2024 nos collègues de Nouvelle-Calédonie, et plus récemment ceux de Mayotte, soient gérées d'une manière aussi proactive que réactive. Nous souhaitons aussi que la solidarité de la communauté douanière puisse s'exprimer sans réserve dans ce type de situation.

CFTC-Douanes: Sur un autre ton.